Problème avec un collègue de travail

Par **lili369**, le **20/01/2011** à **19:42**

Bonjour,

Ma mère rencontre actuellement des problèmes avec une collègue de travail : cette dernière note tous ses faits et gestes, ainsi que ceux des autres collègues, dans un cahier : elle met des croix quand elles sont au téléphone, si quelqu'un viennent les voir, si elles arrivent en retard, ...
-> Que fait elle du cahier ? Quel est son intérêt ? Je l'ignore !!! Peut elle fait elle cela sur ordre du chef, ou car cela l'amuse !

On se demande si elle est pas de "mèche" avec le chef : ce dernier ne lui dit jamais rien, pour lui elle est parfaite, ne fait aucune erreur !!!!

Et lors des évaluations annuelles de ses employées, par écrit il dit que tout va bien, mais à l'oral il les sermonne !!!! Qu'elles ne font rien ... CE QUI EST TOTALEMENT FAUX !!!!

Je pense que cette fameuse collègue doit souvent parler avec lui !!! En plus, on soupçonne qu'elle soit rentré par piston car le grand patron connaissait son père !!!

Que peuvent-elles faire contre elle ?
Merci de m'aider

Par **Camille**, le **21/01/2011** à **09:56**

Bonjour,
Ah là là, ces relations/conflits de travail entre collègues...
Vous aider à quoi ? Ce n'est pas vous qui avez le problème, c'est votre mère. Vous n'êtes donc pas victime vous-mêmes, pas même témoin direct.
Il y a des représentants/délégués du personnel dans son entreprise ?

Par **jeeecy**, le **21/01/2011** à **18:04**

à part faire la même chose c'est à dire noter dans un cahier tous les faits et gestes de cette salariée, je ne vois pas trop quoi faire...

;)

enfin si arrêter de se prendre la tête et travailler Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **22/01/2011** à **09:21**

Bonjour,

:ymdaydream:

Et peut-être engager le dialogue avec la collègue pour lui poser ces mêmes questions... Image not found or typ

Par **bulle**, le **22/01/2011** à **15:49**

[quote="Camille":2nvk3u7d]Bonjour,
Ah là là, ces relations/conflits de travail entre collègues...
Vous aider à quoi ? Ce n'est pas vous qui avez le problème, c'est votre mère. Vous n'êtes donc pas victime vous-mêmes, pas même témoin direct.[/quote:2nvk3u7d]

Bonjour Camille,

Il semble évident que madame demande un renseignement dans le but d'aider sa mère à se sortir de cette situation, ce n'est pas toujours la personne qui a un problème qui va oser faire des démarches, il faut savoir parfois concilier le juridique à la vraie vie et ne pas répondre comme un juriste à l'esprit clos.

Par contre, je suis d'accord avec le fait de prendre contact avec les représentants du personnel (s'il y en a), peut être qu'ils pourront faire quelque chose pour que ce harcèlement s'arrête.

:)

Bonne journée Image not found or type unknown

Bulle

Par **lili369**, le **23/01/2011** à **18:26**

Merci à tous pour vos réponses !

Oui Camille, comme l'a dit Bulle, ce n'est pas toujours la personne qui a un problème qui va oser faire des démarches !!! Et moi je m'inquiète pour elle car je sais qu'elle prend son travail à coeur et qu'elle s'en donne la peine !!!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Oui, il y a des représentants du personnel, et on en a longuement parler ce week end et c'est ce qu'elle va faire. Il ne faut pas qu'elle se fasse marcher dessus !!!!

Par **Camille**, le **24/01/2011** à **08:01**

Bonjour,
[quote="bulle":2axydq21]
il faut savoir parfois concilier le juridique à la vraie vie et ne pas répondre comme un juriste à l'esprit clos.
[/quote:2axydq21]
Merci de me le faire remarquer. Il se trouve que j'ai - au moins - deux bonnes raisons de ne pas faire ce que vous dites...
Mais, avant de donner quelque amorçe de solution, j'aime bien "remettre les pendules à l'heure". Pas vous ?
:ymhug:

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **24/01/2011** à **08:05**

Bonjour,
[quote="lili369":21qzixq2]
Oui Camille, comme l'a dit Bulle, ce n'est pas toujours la personne qui a un problème qui va oser faire des démarches !!![/quote:21qzixq2]
Inutile de multiplier les points d'exclamation, j'avais bien compris. Mais, ici, c'est un forum d'étudiants en droit. Votre mère ne courrait aucun risque à venir y expliquer son problème elle-même, non ?
:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés